



communiqué

N°: 12
No.:

Le 5 février 1985

LE MINISTRE DU COMMERCE REND PUBLIC LE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'honorable James Kelleher, ministre du Commerce extérieur, a rendu public aujourd'hui le Rapport du Groupe de travail sur les maisons de commerce extérieur intitulé "Promotion des exportations canadiennes : l'option des maisons de commerce extérieur".

Le Ministre a indiqué que le Groupe de travail, qui était présidé par M. T.M. Burns, ancien président de l'Association canadienne d'exportation, avait reçu pour mandat d'évaluer l'importance du secteur des maisons de commerce au Canada, de recenser ses problèmes et possibilités et de proposer des mesures susceptibles de l'aider à optimiser sa contribution à l'expansion des exportations canadiennes, tout particulièrement en ce qui concerne les produits manufacturés. Les maisons de commerce ont été définies dans le rapport comme étant les sociétés qui sont spécialisées dans l'exportation, l'importation et le commerce en pays tiers de biens et de services produits ou fournis par d'autres parties, et qui assurent des services reliés à ces activités.

Le Ministre a noté la conclusion des auteurs du rapport selon laquelle les maisons de commerce contribuent de façon significative aux résultats du commerce extérieur canadien, leurs transactions participant pour plus de 13 % de l'ensemble des exportations canadiennes en 1983. Fait plus important encore, c'est par elles que passent 40 % des exportations canadiennes qui ne sont pas destinées aux marchés américains, ce qui en fait un important véhicule pour les produits canadiens devant être exportés outre-mer.

.../2